

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
22/06/2026

L'an deux mille vingt-six,

Date d'affichage de convocation
22/06/2026

Le 1er juillet,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la
Vice-Présidence de Madame Laetitia MARLIN.

En exercice : 13

Etaient présents :

Présents : 10

Laetitia MARLIN, Thérèse MALEM, Oufae BENDRISS, Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Sahar MENDY

Votants : 10

Etaient excusés :

Pierre-Louis BRIERE, Nicolas BRUNET, Evelyne COURTECUISSÉ

Date de la séance :

1er juillet 2026

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Objet :

Aide facultative n°35/2026

Aides financières
Pour dettes de cantine et
d'électricité

ACCEPTÉ à Madame domiciliée à Magny-les-Hameaux :
une aide financière d'un montant de 295,30 euros pour la prise en charge
d'une dette de cantine et une aide financière d'un montant de 345,00 euros pour la
prise en charge d'une dette d'électricité.

Les aides financières seront versées directement au lycée hôtelier de Guyancourt et à
Total Energie.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 6/07/2026

Certifié exécutoire le : 6/07/2026



Le Président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20260701-DCCAS2026AIDE35-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2026

Pierre-Louis BRIERE